



CLASSE AMENAGEE BASKET

SECONDE



Classe aménagée BASKET

Ste Jeanne d'ARC

Seconde

Objectif

S'épanouir et GRANDIR par la pratique d'une activité physique de bon niveau

La classe aménagée Basket doit permettre à chaque jeune :

- D'être mis en situation de **réussite** scolaire et sportive
- De **développer son potentiel, le sens de l'effort et son autonomie.**
 - Développer « l'**envie** » et le **plaisir** de progresser en s'entraînant.
 - Améliorer ses **techniques** et ses **habiletés physiques**
 - Améliorer la **rigueur** et l'**efficacité**
- De **comprendre** sa pratique et les éléments extérieurs qui y sont associés

1. Organisation Scolaire et Sportive

L'emploi du temps scolaire des élèves des classes aménagées est réalisé pour préserver leur intégrité physique, faciliter leur pratique et leur organisation, réaliser un travail scolaire de qualité.

Les jeunes admis en classe aménagée bénéficient de **1,5 heures hebdomadaires** d'entraînement intégrées à leur emploi du temps scolaire, en plus des heures d'EPS obligatoires. L'emploi du temps scolaire des élèves des classes aménagées est réalisé pour faciliter la pratique et l'organisation.

L'encadrement est assuré par des éducateurs sportifs brevetés d'Etat de Basket-ball de club de Vitré Communauté.

La **réussite** sportive et scolaire passera par 2 points essentiels :

- Faire preuve d'une **réelle motivation tant au plan scolaire que sportif**,
- Avoir de bonnes aptitudes à l'**organisation du travail scolaire**.

2. Conditions d'accès

- Etre licencié FFBB pour la saison en cours
- Avoir envoyé son **dossier de candidature** avant le **Mercredi 11 Mars 2026**
- Etre **admis aux tests d'entrée**
- Fournir un **certificat médical conforme**, à la rentrée de Septembre (cf. Article 5)

3. Dossier de CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera renvoyé, **COMPLET**, par voie postale avant le **Mercredi 11 Mars 2026 ou à déposer à l'Accueil du lycée Jeanne d'Arc Vitré. Il seront ensuite transmis au club.**

Il sera constitué des documents suivants, regroupés dans une enveloppe nominative :

- La « **demande de candidature** » dûment complétée (cf. Doc joint)
- La **photocopie de la licence sportive 2025/2026** ou attestation d'affiliation par le club

4. TESTS d'entrée et sélection

Les tests d'entrée en classe aménagée BASKET sont organisés par les éducateurs et référents techniques du club



Le Mercredi 18 Mars, de 16h30 à 18h30

A la salle de l'Aurore 3 bis Rue de la Poultière.



A NOTER ! Nous limitons l'entrée à 8 à 10 jeunes (Garçons et filles). En effet, un nombre trop important de participants réduit la qualité de travail. Cependant ...

... IL FAUT TENTER SA CHANCE !!!

5. Examen médical et certificat

« Un **examen médical** conditionne l'admission en classe aménagée basket. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant la « **non-contre-indication à la pratique du basket dans le cadre de la classe aménagée** », datant de moins de trois mois.

Le certificat médical est transmis à l'établissement avant la date de rentrée scolaire. Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué **par un médecin agréé en médecine du sport** (titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport) » (extrait de la circulaire du 24 avril 2003)

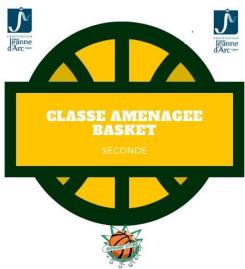
6. Admission

L'admission sera prononcée après examen des dossiers et/ou des tests sportifs d'entrée. La réponse vous sera envoyée par **courrier électronique**, au mois **d'Avril** par l'Aurore.

Attention : l'admission ne sera définitive qu'après acceptation en classe de seconde générale et technologique.

7. Contrat d'ENGAGEMENT, OBLIGATIONS et règles particulières

1. Le jeune **s'engage pour 1 an**
2. Le jeune est **à la disposition de son club** pour les rencontres de championnat.
3. Obligation de participer aux **compétitions scolaires de BASKET** avec les équipes de l'association sportive de son établissement (+ de 2 mercredis après-midi dans l'année)
4. L'inscription se fait par l'engagement individuel de l'élève et l'accord de ses parents
5. L'exigence de présence régulière sera gérée comme en cours d'EPS (demande de dispense par courrier, certificat médical pour une dispense de plus d'une semaine)
6. L'encadrant peut, dans le cadre du suivi individuel, dispenser momentanément le jeune ou adapter sa pratique. (fatigue, récupération...)
7. Un jeune peut être exclu (momentanément ou définitivement) de la classe aménagée sur avis des encadrants et en accord avec le chef d'établissement pour :
 - Absences répétées et injustifiées
 - Manque d'investissement
 - Comportement gênant ou inacceptable (entraînement ou compétition)



Classe aménagée BASKET

Demande de Candidature
Rentrée 2026

Renseignements généraux

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse Postale :
.....

Adresse Mail :

Téléphone (*n° à joindre en cas d'urgence*)

Photo
OBLIGATOIRE

Etablissement fréquenté en 2025/2026 :

Options :

Club :

Niveau de pratique :

Engagement de l'ELEVE

Je soussigné _____, après avoir pris connaissance des règles de fonctionnement et obligations, **demande** mon inscription en classe aménagée pour l'année scolaire 2026/ 2027 et m'engage à les respecter en cas d'admission.

Signature de l'élève :

Autorisation parentale

Je soussigné, Mme ou Mr _____, après avoir pris connaissance et accepté les modalités de fonctionnement de la classe aménagée BASKET (*cocher la bonne case*)

Autorise _____ à participer à ses tests d'entrée et en cas d'admission à la classe aménagée basket durant l'année scolaire 2026/2027

Je soussigné, Mr ou Mme _____ autorise les encadrants à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente pour mon enfant _____ âgé de _____ ans

Fait le _____ à _____ .

Signature des parents :

Dossier complet à renvoyer par voie postale ou à déposer à l'accueil du Lycée Jeanne d'Arc avant le Mercredi 11 Mars 2026

Tests d'entrée



Futurs secondes

**Mercredi 18 Mars 2026
16h30 / 18h30**

*RDV Salle de Sport de L'Aurore
3 bis rue de la Poultière 35500 Vitré •*

Important

Pour participer aux tests d'entrée, n'oubliez pas de retourner le « dossier de candidature » COMPLET » par voie postale ou à déposer à l'accueil du lycée avant le **Mercredi 11 Mars 2026**. Pensez également à vous préinscrire auprès de l'établissement.

Contacts & Renseignements :

- Lycée Ste Jeanne d'Arc 13, place de la République 35500 Vitré
- Aurore Vitré Basket 3 bis rue de la Poultière 35500 Vitré

02 99 75 22 39
houeixflorian@gmail.com